

# Élection des éco-délégués

Quelques informations avant de présenter sa candidature...



Quelle est la mission d'un éco-délégué?

Favoriser l'éducation au développement durable dans notre collège grâce à des réflexions, des actions, des projets.



Le développement durable est un développement économique et social respectueux de l'environnement. La notion de développement durable repose sur trois piliers : un aspect social, un aspect économique et un aspect environnemental.

Donc il ne s'agit pas seulement de préserver l'environnement mais aussi de prendre soin de sa santé, de lutter contre les inégalités, de respecter les autres et de s'entraider... 17 objectifs au total !

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



# Les missions concrètes d'un éco-délégué

## Être initiateur:

Proposer des idées d'actions, de projets en lien avec un seul ou plusieurs de ces 17 objectifs

## Être acteur :

S'impliquer dans la réalisation d'un projet d'une action

## Être ambassadeur :

Présenter et communiquer sur les projets réalisés

**Quelques éco-délégués seront invités à participer à des instances du collège :**

- CVC (Conseil de Vie Collégienne)
- CESCE (Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement)

## **De plus être éco-délégué permet :**



- De valoriser son parcours citoyen dans les bulletins, les livrets scolaires, à l'oral du DNB (Diplôme National du Brevet).
- De faire d'éventuelles sorties et/ou de participer à des ateliers.
- De travailler des compétences essentielles comme : mettre en place un projet, travailler en groupe et en autonomie, chercher et relayer des informations...

## **Mais pour cela il faut être :**



- Motivé par les missions et les tâches à accomplir.
- Sérieux et régulier dans sa participation.

## **Enfin tu seras aidé par :**



- La référente en développement durable : Mme Abat.
- Mme la CPE.
- Tous les autres éco-délégués.
- De nombreux autres acteurs de l'établissement.

**ENGAGEZ VOUS POUR VOTRE AVENIR !**  
**A vos candidatures !**